

MODULE 1

COMMUNICATION ET PRÉSENTATION INCLUSIVE : SENSIBILISER POUR ANTICIPER

PUBLIC

Tout public

PRÉ-REQUIS

Personne individuelle ou professionnel.le de la culture

ÉVALUATION DES ACQUIS

Les stagiaires sont systématiquement évalués par la mise en situation concrète des connaissances et compétences étudiées. Cela permet de réinvestir immédiatement la notion étudiée, de révéler les compétences non acquises et entraîne une remédiation de la formatrice.

ÉVALUATION DE LA SATISFACTION

La formation sera suivie d'une évaluation sous forme de questionnaire rempli par les participant.e.s, portant sur le déroulement de l'action afin de mesurer la satisfaction globale sur les méthodes pédagogiques.

SANCTION DE LA FORMATION

La formation sera sanctionnée par la remise d'une attestation individuelle de formation, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vous apprendra à adopter une communication inclusive, à concevoir des outils de sensibilisation adaptés et pour promouvoir des environnements et comportements respectueux.

- Comprendre le rôle de la communication dans la prévention et la sensibilisation des publics comme des partenaires.
- Adopter un langage et des représentations visuelles inclusives.
- Concevoir des campagnes de sensibilisation et des outils adaptés à tous les publics.
- Intégrer la communication inclusive dans les pratiques professionnelles et événementielles. Réagir efficacement en cas de crise avec une communication adaptée..

Les compétences développées :

- Utiliser un langage non discriminant dans les supports internes et externes ;
- Créer des visuels et messages qui reflètent la diversité et favorisent l'inclusion. Concevoir des outils de prévention adaptés : kits, signalétique, campagnes ;
- Gérer la communication de crise pour les incidents liés aux VHSS ;
- Intégrer des clauses inclusives dans les contrats et engagements des partenaires.

INTERVENANT·E·S

Basma Chayani

Nasma Chayani est présidente de Sound Sisters et chargée d'accompagnement à La Ruche. Son travail se situe à la croisée de la recherche, de la communication culturelle et de l'engagement associatif, avec une attention particulière portée aux relations humaines et à la réflexion sur soi et les autres. Diplômée en design graphique (Beaux-Arts d'Alger), en Cultural Studies – Cultures en Migration (Université Paul Valéry Montpellier 3) et en management et droit culturel (IMPGT – Aix-Marseille Université), elle prépare une thèse en Sciences de l'Art et de la Communication. Elle a travaillé dans la communication pour un réseau international musical, a siégé au Comité Technique Égalité du Festival d'Aix, et a exercé comme freelance en communication. Formée à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (Egaé), elle a également co-construit un guide de communication inclusive dans le cadre d'un programme Europe Créative.



- 1/2 journée
- 4h
- De 9h à 13h



Nous contacter
Formation éligible aux fonds
des OPCO dont l'AFDAS, France
Travail...



Plateforme Dynamo / AMI
41 rue Jobin
Friche la Belle de Mai
13003 Marseille



Délai d'accès : en fonction de
votre financement, de 1 mois
à 15 jours avant le début de la
formation



L'ensemble de nos locaux est
accessible aux personnes à
mobilité réduite.
Pour les autres types de
handicap (sensoriel, psychique,
déficience intellectuelle ou
cognitive) un entretien préalable
avec notre référent handicap
sera réalisé afin de vérifier
l'adéquation entre le handicap
et le projet de formation.



dynamo@amicentre.biz

CONTENU DE LA FORMATION

- Langage et représentation : neutralité de genre, écriture inclusive, diversité des représentations ;
- Campagnes et outils de sensibilisation : création de kits pédagogiques, signalétique événementielle, actions sur réseaux sociaux ;
- Programmation artistique inclusive : assurer une représentation équilibrée des genres et origines ;
- Communication en temps de crise : stratégies pour incidents liés aux VHSS, exemples concrets ;
- Prévention contractuelle : clauses inclusives pour artistes, prestataires et équipes.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Études de cas ;
- Ateliers interactifs ;
- Quiz et jeux pédagogiques ;
- Discussions ;
- Supports visuels.

Mise à jour en octobre 2025

AMI – Aide aux Musiques Innovatrices
Friche La Belle de Mai – 41 rue Jobin – 13003 Marseille
SIRET : 378 792 592 00032 – Déclaration d'activité n° 93 13 16157 13

MODULE 2

ELABORER UNE CHARTE ET ADOPTER UNE POLITIQUE INCLUSIVE



PUBLIC

Tout public

PRÉ-REQUIS

Personne individuelle ou professionnel.le de la culture

ÉVALUATION DES ACQUIS

Les stagiaires sont systématiquement évalués par la mise en situation concrète des connaissances et compétences étudiées. Cela permet de réinvestir immédiatement la notion étudiée, de révéler les compétences non acquises et entraîne une remédiation de la formatrice.

ÉVALUATION DE LA SATISFACTION

La formation sera suivie d'une évaluation sous forme de questionnaire rempli par les participant·e·s, portant sur le déroulement de l'action afin de mesurer la satisfaction globale sur les méthodes pédagogiques.

SANCTION DE LA FORMATION

La formation sera sanctionnée par la remise d'une attestation individuelle de formation, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vous apprendra à adopter une communication inclusive, à concevoir des outils de sensibilisation adaptés et pour promouvoir des environnements et comportements respectueux.

- Comprendre le rôle des chartes inclusives et des politiques RH dans la lutte contre les VHSS et la promotion de l'inclusivité.
- Définir et formaliser les valeurs et engagements de l'organisation.
- Élaborer et intégrer une charte inclusive dans les pratiques professionnelles et contractuelles. Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation des politiques inclusives.

Les compétences développées :

- Identifier les enjeux et principes fondamentaux des chartes inclusives ;
- Concevoir une charte adaptée aux spécificités d'une organisation. Intégrer les politiques inclusives dans les pratiques RH et professionnelles ;
- Suivre et évaluer l'impact des politiques inclusives ;
- Communiquer efficacement sur les engagements inclusifs de l'organisation.

INTERVENANT·E·S

Basma Chayani

Nasma Chayani est présidente de Sound Sisters et chargée d'accompagnement à La Ruche. Son travail se situe à la croisée de la recherche, de la communication culturelle et de l'engagement associatif, avec une attention particulière portée aux relations humaines et à la réflexion sur soi et les autres. Diplômée en design graphique (Beaux-Arts d'Alger), en Cultural Studies – Cultures en Migration (Université Paul Valéry Montpellier 3) et en management et droit culturel (IMPGT – Aix-Marseille Université), elle prépare une thèse en Sciences de l'Art et de la Communication. Elle a travaillé dans la communication pour un réseau international musical, a siégé au Comité Technique Égalité du Festival d'Aix, et a exercé comme freelance en communication. Formée à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (Egaé), elle a également co-construit un guide de communication inclusive dans le cadre d'un programme Europe Créative.



- 1/2 journée
- 4h
- De 9h à 13h



Nous contacter
Formation éligible aux fonds
des OPCO dont l'AFDAS, France
Travail...



Plateforme Dynamo / AMI
41 rue Jobin
Friche la Belle de Mai
13003 Marseille



Délai d'accès : en fonction de
votre financement, de 1 mois
à 15 jours avant le début de la
formation



L'ensemble de nos locaux est
accessible aux personnes à
mobilité réduite.
Pour les autres types de
handicap (sensoriel, psychique,
déficience intellectuelle ou
cognitive) un entretien préalable
avec notre référent handicap
sera réalisé afin de vérifier
l'adéquation entre le handicap
et le projet de formation.



dynamo@amicentre.biz

CONTENU DE LA FORMATION

- Introduction aux chartes et politiques inclusives : rôle, importance, exemples concrets ;
- Définir les valeurs et engagements : identification des principes clés avec les parties prenantes ;
- Élaboration d'une charte inclusive : rédaction, communication et intégration dans les pratiques ;
- Intégration dans les pratiques RH : égalité des chances, diversité, lutte contre les biais inconscients ;
- Suivi et évaluation des politiques inclusives : mise en place de mécanismes d'évaluation et d'amélioration continue.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Études de cas ;
- Ateliers interactifs ;
- Quiz et jeux pédagogiques ;
- Discussions ;
- Supports visuels.

Mise à jour en octobre 2025

AMI – Aide aux Musiques Innovatrices
Friche La Belle de Mai – 41 rue Jobin – 13003 Marseille
SIRET : 378 792 592 00032 – Déclaration d'activité n° 93 13 16157 13